La politique Le Crangère



- ☐ L'importance des dossiers examinés au sein de l'APEC s'est accrue ces dernières années, à la fois par l'ampleur des questions étudiées et par la profondeur des analyses. Ces dossiers englobent aujourd'hui la libéralisation des échanges, la facilitation du commerce, la coopération économique et technique, ainsi que différentes questions concernant les jeunes et les femmes.
- ☐ L'APEC s'intéresse à plusieurs questions qui revêtent un grand intérêt pour le Canada, tels la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement, la coopération économique et technique, le développement des ressources humaines, le développement des petites et moyennes entreprises, et la recherche de moyens de rendre l'APEC plus utile aux yeux des entreprises.
- ☐ À la suite de la réunion de novembre 2000 au Brunéi-Darussalam, le Canada s'est donné trois objectifs prioritaires inspirés du grand thème de la réunion — « L'APEC au service des collectivités » — qui servent aussi les principaux intérêts du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique :
 - explorer de nouveaux moyens de faciliter le commerce;
 - renforcer le volet développement des ressources humaines à l'APEC, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes;
 - promouvoir une participation plus active de la population à l'APEC au moyen d'un dialogue avec la communauté des affaires et les ONG dans le but de rendre le Forum plus transparent et plus ouvert.

Le Canada et l'OEA

☐ En 1948, 21 pays de l'hémisphère occidental se sont rencontrés à Bogotá, en Colombie, pour adopter la charte de l'Organisation des États américains, par laquelle ils s'engageaient à poursuivre des objectifs communs et à respecter la souveraineté de chacun d'entre eux. Aujourd'hui, l'Organisation compte 35 membres.